

ARITZIA

Aritzia Inc.

États financiers consolidés

Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Aritzia Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Aritzia Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Ce que nous avons audité

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes constituées des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

PricewaterhouseCoopers Place, 250 Howe Street, Suite 1400, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada V6C 3S7
T: +1 604 806 7000, F: +1 604 806 7806

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 28 février 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
Stocks <i>Voir la note 2, Sommaire des principales méthodes comptables, la note 4, Estimations comptables et jugements critiques, et la note 5, Stocks des états financiers consolidés.</i> Au 28 février 2021, la Société détenait des stocks de 171,8 M\$, y compris des produits finis en transit de 48,9 M\$. Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend le coût des marchandises et tous les coûts engagés pour livrer ces stocks aux centres de distribution de la Société, y compris les frais de port et les droits de douane. La direction examine périodiquement les stocks et constitue des provisions, au besoin, pour refléter adéquatement les marchandises désuètes ou endommagées. Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison du nombre d'emplacements où les stocks étaient détenus, des travaux d'audit nécessaires pour tester le solde des produits en transit et du jugement exercé par la direction pour estimer les provisions pour stocks.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'efficacité opérationnelle des contrôles pertinents liés à la comptabilisation des stocks, y compris l'exactitude mathématique de la méthode du coût moyen pondéré. • Tester un échantillon d'éléments de stock par rapport aux factures d'achat. • Observer le processus de dénombrement des stocks pour l'ensemble des centres de distribution et pour un échantillon de magasins vers la fin de l'exercice et réaliser des tests de dénombrement indépendants. • Valider, sur une base d'échantillonnage, que les produits finis en transit à la fin de l'exercice correspondent aux documents d'expédition des tiers, à la réception des stocks des centres de distribution et aux factures d'achat. • Valider, sur une base d'échantillonnage, que les stocks reçus après la fin d'exercice correspondent aux documents d'expédition pour déterminer si les stocks ont été comptabilisés de façon appropriée à la fin de l'exercice. • Tester la façon dont la direction a estimé les provisions pour stocks afin de déterminer la valeur nette de réalisation, notamment :

	- Tester un échantillon d'éléments de stock à leurs prix de détail les plus récents. - Tester les données sous-jacentes utilisées pour établir la provision pour stocks pour les produits désuets ou endommagés, et évaluer le caractère raisonnable du taux de perte de valeur appliqué à ces produits en tenant compte des pertes de valeur historiques et en réalisant une analyse de sensibilité.
--	---

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, au sujet de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que des constatations importantes dégagées, y compris toute déficience importante dans le contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.



Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Robert Coard.

(signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés

Vancouver (Colombie-Britannique) Le 11 mai 2021
--

Aritzia Inc.
États consolidés de la situation financière
Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		149 147 \$	117 750 \$
Créances		6 202	6 555
Impôt sur le résultat recouvrable	18	4 719	2 157
Stocks	5	171 821	94 034
Charges payées d'avance et autres actifs courants	1, 12	23 452	10 880
Total des actifs courants		355 341	231 376
Immobilisations corporelles	1, 6	189 568	184 637
Immobilisations incorporelles	1, 7	62 049	63 867
Goodwill	1, 7	151 682	151 682
Actifs au titre de droits d'utilisation	1, 8	363 417	380 360
Autres actifs		2 886	4 315
Actifs d'impôt différé	18	15 794	20 478
Total de l'actif		1 140 737 \$	1 036 715 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes d'exploitation et charges à payer	9	131 893 \$	57 715 \$
Impôt sur le résultat à payer	18	8 287	3 198
Partie courante des obligations locatives	8	71 452	63 440
Produits différés		37 563	29 490
Total des passifs courants		249 195	153 843
Obligations locatives	8	423 380	447 087
Autres passifs non courants	10	15 059	9 451
Passifs d'impôt différé	18	17 985	19 529
Dette à long terme	11, 12	74 855	74 740
Total du passif		780 474 \$	704 650 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	13	228 665 \$	219 050 \$
Surplus d'apport		56 606	57 221
Résultats non distribués		75 216	56 476
Cumul des autres éléments du résultat global		(224)	(682)
Total des capitaux propres		360 263	332 065
Total du passif et des capitaux propres		1 140 737 \$	1 036 715 \$
Engagements et éventualités (notes 8 et 20)			

Approuvé par le conseil d'administration
Brian Hill, administrateur

John Currie, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Aritzia Inc.

États consolidés du résultat net

Exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	28 février 2021	1 ^{er} mars 2020
Produits des activités ordinaires, montant net	1, 16, 19	857 323 \$	980 589 \$
Coût des ventes	1, 17	544 818	577 165
Marge brute		312 505	403 424
Charges d'exploitation			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	1	250 726	243 362
Charge de rémunération fondée sur des actions	14, 17	10 691	7 790
Résultat d'exploitation		51 088	152 272
Charges financières	8, 17	28 420	28 319
Autres produits	17	(3 534)	(2 185)
Résultat avant impôt sur le résultat		26 202	126 138
Charge d'impôt sur le résultat	18	6 975	35 544
Résultat net		19 227 \$	90 594 \$
Résultat net par action			
De base	15	0,18 \$	0,84 \$
Dilué	15	0,17	0,81
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)			
De base	15	109 487	108 411
Dilué	15	112 844	112 128

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Aritzia Inc.
États consolidés du résultat global
Exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	28 février 2021	1^{er} mars 2020
Résultat net	19 227 \$	90 594 \$
Autres éléments du résultat global		
Éléments reclassés ou pouvant être ultérieurement reclassés en résultat net :		
Écart de conversion	458	(329)
Résultat global	19 685 \$	90 265 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Aritzia Inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions à droit de vote multiple		Actions à droit de vote subalterne		Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant				
Solde au 3 mars 2019	44 531 768	32 191 \$	69 409 683	167 326 \$	65 806 \$	109 339 \$	(353) \$	374 309 \$
Ajustements à l'adoption d'IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	-	-	-	-	-	(42 402)	-	(42 402)
Solde au 4 mars 2019	44 531 768	32 191 \$	69 409 683	167 326 \$	65 806 \$	66 937 \$	(353) \$	331 907 \$
Résultat net	-	-	-	-	-	90 594	-	90 594
Options exercées (note 14)	-	-	1 773 363	26 038	(14 411)	-	-	11 627
Charge de rémunération fondée sur des actions relative aux régimes d'options (note 14)	-	-	-	-	5 826	-	-	5 826
Échange d'actions dans le cadre du placement secondaire de mars 2019 (note 13)	(14 996 824)	(10 841)	14 996 824	10 841	-	-	-	-
Actions rachetées aux fins d'annulation (notes 1 et 13)	(4 997 595)	(3 613)	(1 368 658)	(2 892)	-	(101 055)	-	(107 560)
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	(329)	(329)
Solde au 1^{er} mars 2020	24 537 349	17 737 \$	84 811 212	201 313 \$	57 221 \$	56 476 \$	(682) \$	332 065 \$
Résultat net	-	-	-	-	-	19 227	-	19 227
Options exercées (note 14)	-	-	643 922	9 707	(6 645)	-	-	3 062
Charge de rémunération fondée sur des actions relative aux régimes d'options (note 14)	-	-	-	-	6 030	-	-	6 030
Actions rachetées aux fins d'annulation (note 13)	-	-	(38 664)	(92)	-	(487)	-	(579)
Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	458	458
Solde au 28 février 2021	24 537 349	17 737 \$	85 416 470	210 928 \$	56 606 \$	75 216 \$	(224) \$	360 263 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Aritzia Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	28 février 2021	1 ^{er} mars 2020
Activités d'exploitation			
Résultat net de la période		19 227 \$	90 594 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Dotation aux amortissements	6, 7, 17	38 871	34 422
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8, 17	66 278	59 080
Charges financières	17	28 420	28 319
Charge de rémunération fondée sur des actions	14, 17	10 691	7 790
Amortissement des incitatifs à la location différés		(934)	(689)
Profit latent sur contrats dérivés sur instruments de capitaux propres	12	(3 701)	(650)
Charge d'impôt sur le résultat	18	6 975	35 544
Allégements de loyers liés à des obligations locatives	1, 8	(13 903)	-
Produit des incitatifs à la location		8 319	11 537
Entrées de trésorerie avant soldes hors trésorerie du fonds de roulement, intérêts et impôt sur le résultat		160 243	265 947
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	22	3 913	18 625
Entrées de trésorerie avant intérêts et impôt sur le résultat		164 156	284 572
Intérêts payés		(4 651)	(4 429)
Intérêts payés sur les obligations locatives		(22 887)	(23 763)
Impôt sur le résultat payé		(2 671)	(34 304)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		133 947	222 076
Activités de financement			
Produit tiré de la facilité de crédit renouvelable	11	100 000	25 000
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	11	(100 000)	(25 000)
Remboursement de capital sur les obligations locatives	8	(51 444)	(61 469)
Produit tiré de l'exercice d'options	14	3 062	11 627
Rachats d'actions aux fins d'annulation	13	(523)	(107 560)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement		(48 905)	(157 402)
Activités d'investissement			
Achat d'immobilisations corporelles	6	(50 255)	(45 591)
Achat d'immobilisations incorporelles	7	(593)	(2 199)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement		(50 848)	(47 790)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(2 797)	(31)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		31 397	16 853
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		117 750	100 897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		149 147 \$	117 750 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 22)			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 Nature des activités et mode de présentation

Nature des activités

Aritzia Inc. et ses filiales (collectivement, la « Société ») sont une maison et boutique de marques de mode innovatrices. La Société conçoit, crée, développe et met en marché des marques de mode dans ses boutiques et en ligne. Chacune des marques exclusives de la Société est dotée de sa propre vision et de sa propre palette esthétique. Au 28 février 2021, la Société exploitait 101 boutiques (96 boutiques au 1^{er} mars 2020).

Aritzia Inc. est une société par actions régie par la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique. Elle a son siège au 666 Burrard Street, Suite 1700, Vancouver (C.-B.), Canada, V6C 2X8.

Le 8 mars 2019, la Société a conclu un placement secondaire par voie de prise ferme (le « placement secondaire de mars 2019 ») de ses actions à droit de vote subalterne dans le cadre de la vente, sur le marché secondaire, d'actions détenues par certains actionnaires. Le placement secondaire de mars 2019 visant 19 505 000 actions à droit de vote subalterne a rapporté un produit brut de 329,6 M\$ aux actionnaires vendeurs, au prix de 16,90 \$ l'action à droit de vote subalterne (le « prix d'offre de mars 2019 »). La Société n'a rien touché sur le produit du placement secondaire de mars 2019. Une commission de placement a été payée par les actionnaires vendeurs.

Le 8 mars 2019, parallèlement à la clôture du placement secondaire de mars 2019, la Société a également conclu le rachat, aux fins d'annulation, de 6 333 653 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple (les « actions ») auprès de certains actionnaires, dont un véhicule d'investissement (l'« actionnaire Berkshire ») géré par Berkshire Partners LLC (« Berkshire ») (le « rachat d'actions »). Le prix d'achat payé par la Société aux termes du rachat d'actions correspond au prix d'offre de mars 2019 et a donné lieu au paiement d'un prix d'achat total de 107,0 M\$ aux actionnaires vendeurs. Le total des frais liés au placement secondaire et au rachat d'actions de mars 2019, soit 2,5 M\$, a été payé par la Société et remboursé par les actionnaires vendeurs participants au rachat d'actions, y compris l'actionnaire Berkshire.

Le 8 mars 2019, à la clôture du placement secondaire et du rachat d'actions de mars 2019, l'actionnaire Berkshire n'avait plus aucune participation dans la Société.

Les actions à droit de vote subalterne de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto, sous le symbole « ATZ ».

Base de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, exception faite des instruments dérivés, des unités d'actions différées et des unités d'actions restreintes, comme il est indiqué dans la description des méthodes comptables fournie à la note 2. Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

L'exercice de la Société se termine le dimanche le plus proche du dernier jour de février, donnant lieu le plus souvent à un exercice de 52 semaines et, à l'occasion, à une 53^e semaine. Toute mention des exercices 2021 et 2020 renvoie aux exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020, respectivement.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Caractère saisonnier des activités

Les activités de la Société sont caractérisées par un cycle saisonnier propre à la plupart des entreprises de vente au détail de vêtements. Historiquement, la Société a comptabilisé une part importante de son bénéfice d'exploitation aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison de la hausse des produits des activités ordinaires nets survenant à la rentrée des classes et au temps des Fêtes.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé la publication des présents états financiers consolidés le 11 mai 2021.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'éclosion de COVID-19 était une pandémie mondiale. Le 16 mars 2020, conformément aux recommandations des responsables de la santé publique et aux directives des autorités gouvernementales locales, la Société a temporairement fermé toutes ses boutiques au Canada et aux États-Unis. Les centres de distribution de la Société sont demeurés ouverts conformément à des protocoles rigoureux en matière de santé et de sécurité alors que la Société poursuivait ses activités de commerce électronique. Le 7 mai 2020, la Société a entrepris la réouverture progressive de ses boutiques. Dans le cadre du plan de réouverture, la Société a mis en œuvre des mesures de santé et de sécurité élaborées visant à protéger ses employés, ses clients et ses collectivités. Depuis le 9 septembre 2020, toutes les boutiques de la société ont de nouveau ouvert. À partir du 23 novembre 2020 et jusqu'au quatrième trimestre, en raison de la résurgence de la COVID-19 et conformément à la réglementation gouvernementale, la société a temporairement refermé 39 de ses boutiques principalement situées en Ontario et au Québec. Au 28 février 2021, 18 de ces boutiques étaient encore temporairement fermées.

En réponse à l'incidence économique négative de la COVID-19, les gouvernements ont mis en place divers programmes pour fournir une aide financière aux entreprises touchées. La Société a déterminé qu'elle était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada et à la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 et à un crédit pour rétention du personnel en vertu de la loi intitulée *Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act* (« loi CARES ») aux États-Unis. Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a comptabilisé des subventions salariales de 32,6 M\$ et des subventions au loyer de 1,1 M\$ dans le cadre des programmes susmentionnés. Les subventions salariales ont été portées en réduction des charges salariales admissibles et comptabilisées dans le coût des ventes et dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration des états consolidés du résultat net. Les subventions au loyer ont été portées en réduction des frais d'occupation, dans le coût des ventes, dans les états consolidés du résultat net. Au 28 février 2021, la Société avait obtenu des subventions salariales de 5,0 M\$ et des subventions au loyer à recevoir de 1,1 M\$, comptabilisées dans les charges payées d'avance et autres actifs courants.

En mai 2020, l'IASB a publié des directives relatives à la comptabilisation des allègements de loyers en lien avec la COVID-19. La Société a choisi d'appliquer les directives publiées pour l'exercice clos le 28 février 2021 (note 3). Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a comptabilisé un montant de 17,5 M\$ au titre des allègements de loyers et des frais d'occupation dans le coût des ventes et dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration des états consolidés du résultat net.

Les produits nets sont présentés déduction faite d'une provision pour retours sur ventes estimée. Étant donné la fermeture temporaire de boutiques, la Société a prolongé ses politiques de retour pour les achats effectués dans ces boutiques.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux États-Unis, la loi CARES permet en outre de passer immédiatement en charges les améliorations locatives admissibles liées à des biens acquis après le 31 décembre 2017 et autorise le report rétrospectif des pertes d'exploitation nettes aux exercices antérieurs. Ces deux mesures ont permis à la Société de comptabiliser des impôts sur le résultat à recouvrer de 5,6 M\$, qui seront appliqués aux impôts sur le résultat à payer des périodes précédentes, et de réduire de 2,0 M\$ le total de la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice clos le 28 février 2021.

Les activités de la Société ont été affectées de manière significative par la pandémie de COVID-19 au cours de l'exercice 2021. L'importance de l'incidence de la COVID-19 sur les périodes futures dépendra de l'évolution de la situation, y compris la durée ou la résurgence de la pandémie et les mesures gouvernementales connexes, lesquelles sont incertaines et impossibles à prévoir. La fermeture prolongée des boutiques de la Société pourrait donner lieu à une réévaluation de la dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée, des actifs au titre de droits d'utilisation et du goodwill, et à la création d'une provision pour la valeur de réalisation nette des stocks de la Société.

2 Sommaire des principales méthodes comptables

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la Société et de ses filiales entièrement détenues, dont Aritzia LP au Canada et United States of Aritzia Inc. aux États-Unis. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupe ont été éliminés à la consolidation et les méthodes comptables sont appliquées uniformément dans l'ensemble de la Société.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de chaque entité comprise dans les présents états financiers consolidés est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

Conversion des autres transactions et soldes en monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les autres postes de l'état consolidé de la situation financière libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de chaque transaction. Les produits des activités ordinaires et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change moyens de la période. Les profits et pertes découlant de la conversion sont inclus dans la détermination du résultat net.

Établissements aux États-Unis

Les actifs et les passifs des établissements de la Société aux États-Unis, qui utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle, sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges de ces établissements sont convertis en dollars canadiens aux cours de change moyens de la période de présentation de l'information financière. Les profits et pertes latents découlant de la conversion sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements en instruments du marché monétaire dont la durée est de moins de trois mois à l'origine. Au 28 février 2021, la Société ne détenait aucun placement dans des instruments du marché monétaire classés en tant qu'équivalents de trésorerie (92,9 M\$ au 1^{er} mars 2020).

Charges payées d'avance et autres actifs courants

Les charges payées d'avance et les autres actifs courants se composent des charges payées d'avance, des acomptes et des fournitures d'emballage. Au 28 février 2021, la Société avait obtenu des subventions salariales de 5,0 M\$ et des subventions au loyer de 1,1 M\$ du gouvernement, qui sont comptabilisées dans les charges payées d'avance et autres actifs courants.

Stocks

Les stocks, qui se composent de produits finis, sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend le coût des marchandises et tous les coûts engagés pour livrer ces stocks aux centres de distribution de la Société, y compris les frais de port et les droits de douane.

La Société examine périodiquement ses stocks et constitue des provisions, au besoin, pour refléter adéquatement les marchandises désuètes ou endommagées. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, la Société tient compte des freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en s'appuyant sur les tendances historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tout coût directement attribuable à la mise en état de l'actif pour permettre son exploitation de la manière prévue. Les logiciels achetés qui sont essentiels au fonctionnement du matériel auquel ils se rattachent sont comptabilisés à l'actif dans le coût du matériel en question.

La Société incorpore à l'actif les coûts d'emprunt engagés aux fins du financement de l'acquisition et de la construction des immobilisations corporelles. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le coût et le cumul des amortissements d'une immobilisation corporelle sont sortis des comptes au moment de la vente ou de la cession et le profit ou la perte qui en résulte est reflété dans les résultats d'exploitation.

L'amortissement est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire, sur la durée d'utilité estimée de chaque composante de l'immobilisation corporelle, à partir du moment où l'actif est prêt à être mis en service, comme suit :

Matériel informatique et logiciels	De 3 à 10 ans
Mobilier et matériel	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée d'utilité estimée, selon la plus courte des deux

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les estimations de la durée d'utilité, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus annuellement. Toute modification est comptabilisée prospectivement à titre de révision d'estimation comptable. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net dans le coût des ventes et dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût et comprennent les noms commerciaux, les marques de commerce, les ententes de non-concurrence, les baux visant les locaux de vente au détail et les logiciels générés en interne.

Les coûts engagés pour acheter des marques de commerce auprès de tiers sont comptabilisés à l'actif et amortis sur la durée d'utilité des actifs. Les coûts comprennent toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou au développement de l'actif.

La Société comptabilise à l'actif, dans ses immobilisations incorporelles, les coûts directs afférents à l'étape de développement des applications et de l'infrastructure de la conception des logiciels destinés à une utilisation interne. Tous les coûts engagés à l'étape préliminaire du projet, y compris les coûts liés à la délimitation du projet et à l'identification et la mise à l'essai des options, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Le nom commercial *Aritzia* est considéré comme ayant une durée de vie indéterminée et n'est pas amorti. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Autres noms commerciaux et marques de commerce	Durée de l'enregistrement, jusqu'à concurrence de 20 ans
Logiciels	De 3 à 7 ans

Les estimations de la durée d'utilité, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont revus annuellement. Toute modification est comptabilisée prospectivement à titre de révision d'estimation comptable. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration.

Goodwill

Le goodwill représente les immobilisations incorporelles non identifiables acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Dépréciation d'actifs

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou une évolution du contexte indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'application des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au plus petit niveau d'entrées de trésorerie séparément identifiables qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs (unités génératrices

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

de trésorerie ou « UGT »). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation sont examinés afin de déterminer s'il y a eu reprise d'une perte de la valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Les contrats de location sont comptabilisés au moyen d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative correspondante à la date de début de ceux-ci. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements fixes, des paiements fixes en substance et des paiements de loyers variables futurs qui sont fonction d'un indice ou d'un taux sur la durée du contrat de location, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, en fonction du taux d'emprunt marginal du preneur, sauf si le taux d'intérêt implicite du contrat de location peut être déterminé facilement. Par la suite, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La durée d'un contrat de location correspond au temps pour lequel il est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par des options de renouvellement ou de résiliation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les obligations locatives sont réévaluées (et un ajustement correspondant est apporté à l'actif au titre du droit d'utilisation) s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, ou si le contrat de location est modifié et que la modification n'est pas comptabilisée comme un contrat de location distinct.

Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent le montant initial des obligations locatives correspondantes, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, ainsi que les coûts directs initiaux engagés par le preneur, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début. Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût et sont amortis selon le mode linéaire à compter de la date à laquelle le bien sous-jacent est mis à la disposition du preneur sur la durée du contrat de location.

Les paiements de loyers de biens assujettis à l'exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme et les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont exclus de l'évaluation des obligations locatives et sont comptabilisés dans le coût des ventes et dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration lorsqu'ils sont engagés. Les avantages incitatifs à la location reçus à l'égard de contrats de location à paiements variables sont différés et amortis à titre de réduction des charges locatives variables comptabilisées sur la durée des contrats de location connexes.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision est actualisé à un taux avant impôt qui reflète, s'il y a lieu, les risques spécifiques au passif. Lorsque les provisions sont actualisées, l'augmentation de la valeur de la provision qui résulte de l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière.

Une obligation de démantèlement est une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle de longue durée que la Société est obligée de régler. Les obligations de démantèlement de la Société concernent principalement des améliorations locatives qu'elle est tenue contractuellement de démanteler à la fin de la période de location. À la date de passation d'un contrat de location assorti de telles

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

conditions, la Société comptabilise la meilleure estimation de la juste valeur de l'obligation, ainsi qu'une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'immobilisation en question. L'obligation, qui est comptabilisée dans les autres passifs non courants, est estimée à partir d'un certain nombre d'hypothèses qui font appel au jugement de la direction, dont les coûts de fermeture des boutiques, les taux d'inflation applicables aux coûts et les taux d'actualisation, et elle est ajustée en fonction de l'augmentation due à la désactualisation jusqu'à concurrence de sa valeur future projetée. L'immobilisation inscrite à l'actif est amortie sur sa durée d'utilité. Une fois remplies les conditions liées à l'obligation de démantèlement, les différences entre l'obligation de démantèlement inscrite au passif et les coûts de mise hors service réellement engagés sont comptabilisés en tant que profit ou perte dans l'état consolidé du résultat net.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, et les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations précisées au contrat arrivent à expiration, sont éteintes ou sont annulées. Les actifs financiers de la Société, qui comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances, sont classés au coût amorti, tout comme ses passifs financiers, qui comprennent les dettes d'exploitation et charges à payer de même que la dette à long terme. Les contrats de change à terme et les contrats dérivés sur instruments de capitaux propres de la Société, le cas échéant, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif si les conditions suivantes sont réunies et qu'ils ne sont pas désignés à la JVRN :

- i) la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ii) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû. Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti, comme il est expliqué plus haut, sont évalués à la JVRN.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers classés à la JVRN sont portées en résultat pendant la période au cours de laquelle elles se produisent. Les profits et les pertes sur les instruments financiers classés au coût amorti sont comptabilisés en résultat net lorsque les instruments financiers sont décomptabilisés, modifiés ou dépréciés.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs utilisée aux fins de la communication de l'information sur les évaluations à la juste valeur. La détermination du niveau de la hiérarchie auquel un actif ou un passif doit être classé dépend des données d'entrée utilisées aux fins de l'évaluation à la date d'évaluation, notamment la mesure dans laquelle les données d'entrée reposent sur le marché (observables) ou sont générées en interne (non observables). Les données observables sont les données d'entrée que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif en s'appuyant sur les données de marché obtenues auprès de sources indépendantes. Les données non observables sont les données d'entrée fondées sur les hypothèses que la Société a elle-même établies quant

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

aux hypothèses des intervenants du marché en s'appuyant sur la meilleure information disponible. La hiérarchie compte trois niveaux, fondés sur le degré de fiabilité des données d'entrée, à savoir :

Niveau 1 – Évaluations fondées sur les cours auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Évaluations fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement par corroboration avec des données de marché observables.

Niveau 3 – Évaluations fondées sur des données d'entrée non observables et importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Capital-actions

Les actions à droit de vote multiple et les actions à droit de vote subalterne sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions sont présentés dans les capitaux propres, en déduction, moins les impôts s'y rapportant, du produit de l'émission. Lorsque des actions comptabilisées dans les capitaux propres sont rachetées pour annulation, le montant de la contrepartie versée, qui comprend les coûts qui y sont directement attribuables, moins les impôts s'y rapportant, est porté en diminution des capitaux propres. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actifs est porté au débit des résultats non distribués.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle des biens ou des services a été transféré au client. Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit, y compris la contrepartie variable, le cas échéant, dans la mesure où il est hautement probable qu'une reprise importante n'aura pas lieu.

Le montant net des produits des activités ordinaires représente les ventes de marchandises de la Société, après déduction des retours et remises. Les produits tirés des ventes au détail sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue lorsque la vente a lieu, déduction faite des remises et de la provision pour retours estimée. Les produits tirés des ventes de marchandises commandées et payées en boutique et ramassées par la suite par les clients ou livrées à ceux-ci sont différés jusqu'à ce que ces derniers prennent possession des marchandises. Les produits tirés des ventes en ligne sont comptabilisés à la date de livraison estimée et sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remises et de la provision pour retours estimée. Les frais d'expédition facturés aux clients sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires.

Les produits des activités ordinaires sont présentés déduction faite des taxes de vente perçues pour les administrations fiscales compétentes.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants tirés de la vente de cartes-cadeaux sont comptabilisés comme des produits différés, et la Société comptabilise les produits des activités ordinaires connexes lorsque ces cartes-cadeaux sont échangées contre des marchandises. La Société estime le montant des droits abandonnés relativement aux cartes-cadeaux dans la mesure où il n'y a pas obligation pour elle de remettre les soldes de cartes aux administrations fiscales au titre de lois régissant les biens non réclamés, et comptabilise les produits des activités ordinaires en découlant proportionnellement au montant réel des cartes-cadeaux utilisées dans le montant net des produits des activités ordinaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend le coût des stocks, les autres coûts liés aux produits et les frais d'occupation, ainsi que la dotation aux amortissements des boutiques et centres de distribution de la Société.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration sont constitués des frais de vente, qui varient généralement en fonction des produits des activités ordinaires, et des frais généraux et frais d'administration, qui sont principalement fixes. Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration comprennent également la dotation aux amortissements relative à l'ensemble des actifs des bureaux de soutien et des immobilisations incorporelles.

Avantages du personnel

Les obligations au titre des avantages du personnel à court terme, qui comprennent les traitements, les salaires, les congés payés et les primes, sont passées en charges lorsque le service auquel elles se rapportent est rendu.

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre à exécution un plan formalisé et détaillé de mettre fin à l'emploi de membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite.

Subventions gouvernementales

La Société comptabilise les subventions gouvernementales lorsqu'il existe une certitude raisonnable que la Société respecte les conditions du programme de subventions et que la subvention sera reçue. La Société comptabilise les subventions gouvernementales en réduction de la charge connexe que la subvention est censée compenser.

Charge d'impôt sur le résultat

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat exigible et différé dans son résultat net, sauf si l'impôt se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Des soldes d'impôt exigible sont comptabilisés au titre du montant estimé des impôts à payer ou à recouvrer sur le résultat imposable de l'exercice considéré et les ajustements, le cas échéant, à l'impôt sur le résultat à payer relativement aux exercices antérieurs. L'impôt sur le résultat exigible est établi en fonction des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Des actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif diffère de la valeur fiscale, exception faite des différences temporaires imposables générées par la comptabilisation initiale du goodwill et des différences temporaires générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne se répercute ni sur le résultat comptable ni sur le résultat imposable. De plus, aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises lorsque la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Le montant de l'impôt différé comptabilisé dépend de la façon dont la Société s'attend à réaliser ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs, en appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé relativement aux pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés et aux différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants existeront pour permettre de réaliser la totalité ou une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base du montant net.

Charge de rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Avant son premier appel public à l'épargne (« PAPE »), la Société s'était dotée d'un régime incitatif de rémunération en actions (l'« ancien régime ») aux termes duquel elle attribuait à des administrateurs, à des employés, à des consultants et à des conseillers des options sur actions liées à l'écoulement du temps et à la performance.

Parallèlement au PAPE, la Société a mis en œuvre un nouveau régime d'options sur actions (le « régime d'options ») aux termes duquel elle peut attribuer à des administrateurs, à des dirigeants, à des employés et à des consultants des options sur actions à droit de vote subalterne liées à l'écoulement du temps.

Dans le cas des attributions assorties de conditions de service prévoyant une acquisition graduelle, la charge de rémunération est comptabilisée selon le mode linéaire sur la période de service exigée pour chaque tranche distincte acquise, comme si, en substance, l'attribution consistait en plusieurs attributions. De plus, le montant total de la charge de rémunération à comptabiliser se fonde sur le nombre d'attributions dont l'acquisition est attendue, et il est ajusté de manière à refléter les attributions qui sont finalement acquises.

Unités d'actions différées et unités d'actions restreintes

La Société a un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») à l'intention de ses administrateurs non dirigeants et un régime d'unités d'actions restreintes (« UAR ») à l'intention de son personnel et de ses conseillers. Les UAD et les UAR sont des attributions d'actions à droit de vote subalterne nominales qui peuvent être rachetées en trésorerie selon le cours des actions de la Société sur le marché, et elles ne sont pas dilutives pour les actionnaires. Le coût du service reçu en contrepartie est initialement évalué selon le cours des actions de la

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Société à la date d'attribution. La juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions, avec comptabilisation d'une augmentation correspondante dans les autres passifs. Les UAD et les UAR sont réévaluées à chaque date de clôture selon le cours des actions de la Société sur le marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans la charge de rémunération fondée sur des actions au titre de la part du service qui a été rendu jusqu'à cette date.

Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droits de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne en circulation au cours de l'exercice, plus le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne qui seraient émises à l'exercice des options dilutives attribuées, selon la méthode du rachat d'actions.

3 Nouvelles normes comptables importantes

Normes adoptées de façon anticipée

Allégements de loyer liés à la COVID-19 (modifications d'IFRS 16)

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16 *Contrats de location* concernant les allégements de loyer liés à la COVID-19, qui établit une mesure de simplification permettant aux preneurs à bail de ne pas évaluer si un allégement au titre d'un loyer accordé en raison de la COVID-19 constitue une modification de contrat de location. La modification est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020. L'application anticipée est permise. La Société a adopté la modification pour l'exercice clos le 28 février 2021 et a choisi d'appliquer la mesure de simplification offerte. La Société comptabilise toute modification des paiements de loyers découlant d'un allégement de loyer lié à la COVID-19 de la même manière qu'elle la comptabiliserait si elle ne résultait pas d'une modification d'un contrat de location.

Normes publiées mais non encore adoptées

Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants (modifications d'IAS 1)

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*, qui modifie IAS 1 *Présentation des états financiers*. Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Elles précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants repose sur les droits existants à la fin de la période de présentation de l'information et que ce classement n'est pas touché par les attentes quant à savoir si l'entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif. Elles instaurent aussi une définition du « règlement » pour préciser que le règlement s'entend du transfert, à la contrepartie, de trésorerie, d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs ou services. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est permise. La société ne prévoit pas adopter les modifications d'IAS 1 par anticipation. L'application de cette modification ne devrait pas avoir une incidence importante sur la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

4 Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer des états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit porter des jugements et établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits des activités ordinaires et des charges. Les estimations et les hypothèses font l'objet d'une évaluation continue et reposent sur les meilleurs jugements et l'expérience de la direction ainsi que sur d'autres facteurs, dont les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période ultérieure concernée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les jugements et estimations importants auxquels la direction a recours aux fins de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont notamment les suivants :

- Le montant des droits abandonnés relativement aux cartes-cadeaux, qui repose sur des jugements impliquant des estimations et visant à définir le taux d'abandon des droits moyen de la Société, en fonction des taux d'échange historiques. Les produits tirés des abandons de droits sont comptabilisés proportionnellement aux échanges réels de cartes-cadeaux.
- Les provisions pour retours sur ventes, qui reposent sur des jugements impliquant des estimations et visant à déterminer le taux de retour des marchandises en fonction des tendances de retours historiques.
- La provision comptabilisée pour réévaluer les stocks au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (note 5), qui est une estimation critique.
- L'application des tests de dépréciation d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation, qui est tributaire des jugements portés pour définir une UGT et déterminer s'il existe des indications d'une dépréciation ainsi que des estimations établies pour évaluer les pertes de valeur, le cas échéant (note 6). Ces estimations comprennent les projections de flux de trésorerie futurs, les taux de croissance et les taux d'actualisation.
- L'application des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, qui demande de la direction qu'elle formule des estimations critiques aux fins du modèle des tests de dépréciation. Chaque année, la Société teste le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée en vue de déterminer s'ils se sont dépréciés. La valeur recouvrable est déterminée à partir de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs qui font appel à des hypothèses sur des événements futurs, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance et les taux d'actualisation (note 7).
- Le taux d'emprunt marginal entrant dans l'évaluation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. La Société détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en fonction du taux d'intérêt qu'elle devrait payer pour emprunter, sur une durée similaire avec un titre similaire, les fonds nécessaires pour obtenir un actif d'une valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire (note 8).
- La durée des contrats de location, qui repose sur des jugements visant à déterminer si la Société a la certitude raisonnable, à la date de début du contrat de location, d'exercer les options de renouvellement ou de résiliation disponible et, donc, d'inclure ces options dans la durée des contrats de location (note 8). La

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Société tient compte de tous les faits et circonstances pouvant représenter un incitatif économique à exercer une option de renouvellement ou de résiliation.

- La charge de rémunération fondée sur des actions, qui repose sur des jugements visant à déterminer les données d'entrée les plus appropriées, y compris des estimations et des hypothèses ayant trait à la durée attendue, au taux d'intérêt sans risque, à la volatilité et au taux de renonciation (note 14).
- L'impôt sur le résultat, qui repose sur des jugements visant à déterminer à quel moment les pertes fiscales, les crédits et les provisions doivent être comptabilisés en fonction des lois fiscales en vigueur dans divers territoires (note 18).

5 Stocks

	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
Produits finis	122 933 \$	84 601 \$
Produits finis en transit	48 888	9 433
	171 821 \$	94 034 \$

La Société comptabilise une réduction de valeur des stocks en vue de ramener la valeur des stocks à sa valeur de réalisation estimée. Cela a donné lieu à l'inscription d'une charge de 4,8 M\$ au coût des ventes pour l'exercice clos le 28 février 2021 (2,1 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020). Aucune réduction de valeur des stocks comptabilisée au titre des périodes antérieures n'a fait l'objet d'une reprise.

La totalité des stocks de la Société a été donnée en garantie des facilités de crédit (note 11).

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier et matériel	Matériel informatique	Logiciels	Immobilisa- tions en cours	Total
Coût						
Solde au 3 mars 2019	207 311	49 865	15 447	7 014	8 281	287 918
Entrées	26 723	6 446	2 543	338	11 707	47 757
Virements depuis les immobilisations en cours	2 771	1 308	332	6	(4 417)	-
Sorties	(4 696)	(1 249)	(319)	(409)	-	(6 673)
Écart de conversion	990	193	36	5	84	1 308
Solde au 1 ^{er} mars 2020	233 099 \$	56 563 \$	18 039 \$	6 954 \$	15 655 \$	330 310 \$
Entrées	24 034	7 851	2 510	225	10 888	45 508
Virements depuis les immobilisations en cours	11 758	1 333	602	905	(14 598)	-
Virements vers les immobilisations incorporelles	-	-	-	(889)	-	(889)
Sorties	(10 185)	(4 143)	(2 595)	(382)	-	(17 305)
Écart de conversion	(5 630)	(1 094)	(188)	(17)	(380)	(7 309)
Solde au 28 février 2021	253 076 \$	60 510 \$	18 368 \$	6 796 \$	11 565 \$	350 315 \$
Cumul des amortissements						
Solde au 3 mars 2019	82 916 \$	22 878 \$	9 670 \$	4 861 \$	- \$	120 325 \$
Amortissement	21 462	6 055	3 055	826	-	31 398
Sorties	(4 652)	(1 246)	(319)	(409)	-	(6 626)
Écart de conversion	419	124	29	4	-	576
Solde au 1 ^{er} mars 2020	100 145 \$	27 811 \$	12 435 \$	5 282 \$	- \$	145 673 \$
Amortissement	23 919	7 584	3 225	811	-	35 539
Sorties	(10 185)	(4 143)	(2 595)	(382)	-	(17 305)
Écart de conversion	(2 420)	(583)	(139)	(18)	-	(3 160)
Solde au 28 février 2021	111 459 \$	30 669 \$	12 926 \$	5 693 \$	- \$	160 747 \$
Valeur comptable nette						
Solde au 28 février 2021	141 617 \$	29 841 \$	5 442 \$	1 103 \$	11 565 \$	189 568 \$
Solde au 1 ^{er} mars 2020	132 954 \$	28 752 \$	5 604 \$	1 672 \$	15 655 \$	184 637 \$

Les immobilisations en cours tiennent compte des coûts de construction de boutiques non encore ouvertes.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, des intérêts de 87 \$ ont été incorporés au coût des immobilisations en construction (165 \$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020). Ces charges d'intérêts concernant des actifs qualifiés ont été comptabilisées à l'actif à un taux moyen pondéré de 2,53 % (3,49 % pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

7 Goodwill et immobilisations incorporelles

	Nom commercial à durée d'utilité indéterminée	Nom commercial à durée d'utilité déterminée	Marques de commerce	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total des immobilisations incorporelles
Coût							
Solde au 3 mars 2019	46 092	17 175	1 919	30 714	3 519	1 198	100 617
Ajouts	-	-	90	304	-	2 070	2 464
Virements depuis les immobilisations en cours	-	-	-	1 198	-	(1 198)	-
Cessions	-	-	-	(7)	(3 519)	-	(3 526)
Solde au 1 ^{er} mars 2020	46 092 \$	17 175 \$	2 009 \$	32 209 \$	- \$	2 070 \$	99 555 \$
Ajouts	-	-	-	625	-	-	625
Virements depuis les immobilisations en cours	-	-	-	2 070	-	(2 070)	-
Virements depuis les immobilisations corporelles	-	-	-	889	-	-	889
Cessions	-	-	-	(471)	-	-	(471)
Solde au 28 février 2021	46 092 \$	17 175 \$	2 009 \$	35 322 \$	- \$	- \$	100 598 \$
Cumul des amortissements							
Solde au 3 mars 2019	-	10 897	1 709	20 065	3 519	-	36 190
Amortissement	-	656	-	2 368	-	-	3 024
Cessions	-	-	-	(7)	(3 519)	-	(3 526)
Solde au 1 ^{er} mars 2020	- \$	11 553 \$	1 709 \$	22 426 \$	- \$	- \$	35 688 \$
Amortissement	-	656	23	2 653	-	-	3 332
Cessions	-	-	-	(471)	-	-	(471)
Solde au 28 février 2021	- \$	12 209 \$	1 732 \$	24 608 \$	- \$	- \$	38 549 \$
Valeur comptable nette							
Solde au 28 février 2021	46 092 \$	4 966 \$	277 \$	10 714 \$	- \$	- \$	62 049 \$
Solde au 1 ^{er} mars 2020	46 092 \$	5 622 \$	300 \$	9 783 \$	- \$	2 070 \$	63 867 \$

Les immobilisations en cours comprennent les logiciels générés en interne qui n'ont pas été mis en service.

Jusqu'au 19 décembre 2005, les activités de la Société étaient détenues par une société fermée canadienne ayant peu d'actionnaires. Le 19 décembre 2005, Berkshire a fait l'acquisition de la majorité de ces activités par l'entremise d'une société nouvellement créée, Aritzia Capital Corporation (maintenant, Aritzia Inc.). L'acquisition a été traitée comme un regroupement d'entreprises et les actifs identifiés acquis et les passifs identifiés repris ont été évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui comprend le goodwill et le nom commercial à durée d'utilité indéterminée. Il n'y a eu aucun ajout au goodwill au cours des exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020.

Le goodwill et le nom commercial à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un suivi et ont été attribués au groupe d'UGT au niveau du pays, d'après les avantages futurs que la Société s'attend à en tirer. La Société attribue le goodwill à ses activités canadiennes exclusivement, et elle attribue le nom commercial à durée d'utilité indéterminée à ses activités canadiennes et américaines.

Pour déterminer si le goodwill et le nom commercial à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés, la Société a comparé la valeur recouvrable totale des actifs inclus dans chaque UGT avec leur valeur comptable respective. La valeur recouvrable a été établie en retenant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les fermetures temporaires de boutiques en raison de la COVID-19 et la réduction des produits qui en découle pour la période de 13 semaines close le 31 mai 2020 sont considérées comme un indice de dépréciation. La Société a effectué une évaluation de la recouvrabilité au premier trimestre de l'exercice 2021 pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée de vie définie et indéfinie, son goodwill et ses actifs au titre de droits d'utilisation et a déterminé qu'il n'y avait aucune perte de valeur. La Société a également appliqué son test de dépréciation annuel du goodwill et du nom commercial à durée d'utilité indéterminée le premier jour du quatrième trimestre des exercices 2021 et 2020.

La valeur recouvrable du goodwill et du nom commercial à durée d'utilité indéterminée a été établie à partir de la valeur d'utilité, calculée au moyen des flux de trésorerie actualisés sur une période de cinq ans et compte tenu de la valeur finale générée par l'utilisation continue des UGT. Les flux de trésorerie ont été projetés en fonction des résultats d'exploitation réels, d'un taux de croissance annuel hypothétique de 2,00 % qui, selon la direction, est une approximation du taux d'inflation, et d'un taux de croissance final hypothétique de 2,00 %. Un taux d'actualisation avant impôt de 9,58 % a été utilisé aux fins de l'application du modèle. Une diminution de 1,00 % des hypothèses relatives à la croissance ou du taux d'actualisation avant impôt ne ferait pas en sorte que la valeur comptable soit supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, la direction a établi qu'il n'y avait pas de dépréciation du goodwill ni du nom commercial à durée d'utilité indéterminée.

8 Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location non résiliables lui permettant d'utiliser des biens immobiliers pour ses boutiques, ses centres de distribution et ses bureaux de soutien. Ces contrats comprennent des périodes couvertes par une option de prolongation ou de résiliation exerçable si la Société a la certitude raisonnable qu'elle exercera cette option.

Le tableau suivant présente la variation des actifs au titre de droits d'utilisation pour l'exercice clos le 28 février 2021.

	Actifs au titre de droits d'utilisation
Coût	
Solde au 1 ^{er} mars 2020	439 870 \$
Ajouts, déduction faite des incitatifs à la location reçus	67 171
Modifications	(7 464)
Écart de conversion	(15 565)
Solde au 28 février 2021	<u>484 012 \$</u>
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} mars 2020	59 510 \$
Amortissement	66 278
Modifications	(1 408)
Écart de conversion	(3 785)
Solde au 28 février 2021	<u>120 595 \$</u>
Valeur comptable nette	
Solde au 1 ^{er} mars 2020	380 360 \$
Solde au 28 février 2021	363 417 \$

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente la variation des obligations locatives pour l'exercice clos le 28 février 2021.

	Obligations locatives
Solde au 1 ^{er} mars 2020	510 527 \$
Ajouts	73 311
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 17)	23 671
Remboursement d'intérêts et de capital sur les obligations locatives	(74 331)
Allégements de loyers liés à des obligations locatives	(13 903)
Modifications	(6 607)
Écart de conversion	(17 836)
Solde au 28 février 2021	<u>494 832 \$</u>
Partie courante des obligations locatives	71 452 \$
Obligations locatives	<u>423 380</u>
	<u>494 832 \$</u>

Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a passé en charges des paiements de loyers variables de 2,9 M\$, lesquels ne sont pas pris en compte dans les obligations locatives (5,2 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a passé en charges des paiements de loyers de 1,0 M\$ au titre de contrats de location à court terme auxquels l'exemption relative à la comptabilisation s'appliquait, lesquels n'étaient pas pris en compte dans les obligations locatives (1,3 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Le tableau suivant présente les paiements minimaux au titre de la location non actualisés pour les contrats de location visant les locaux de la Société, abstraction faite des autres frais d'occupation et des paiements de loyers variables.

D'ici un an	95 367 \$
Après un an et d'ici 5 ans	335 436
Après 5 ans	148 494
	<u>579 297 \$</u>

Au 28 février 2021, la Société avait des paiements de loyer minimum futurs non actualisés de 53,5 M\$ en lien avec des contrats conclus mais non encore commencés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

9 Dettes d'exploitation et charges à payer

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Comptes fournisseurs	96 540 \$	36 084 \$
Dettes d'exploitation autres que les comptes fournisseurs	11 521	6 856
Avantages du personnel à payer	23 040	14 775
Partie courante de l'obligation liée au programme d'unités d'actions restreintes (note 14)	792	-
	<u>131 893 \$</u>	<u>57 715 \$</u>

10 Autres passifs non courants

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Incitatifs à la location différés	6 920 \$	6 029 \$
Obligation liée au régime d'unités d'actions différées des administrateurs et au régime d'unités d'actions restreintes (note 14)	6 930	3 061
Charges sociales différées	852	-
Obligations de démantèlement	357	361
	<u>15 059 \$</u>	<u>9 451 \$</u>

11 Dette bancaire et dette à long terme

La Société dispose d'un emprunt à terme et d'une facilité de crédit renouvelable (collectivement, les « facilités de crédit ») contractés auprès de son consortium de prêteurs.

a) Dette à long terme

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Emprunt à terme	75 000 \$	75 000 \$
Moins : Frais de financement différés	(145)	(260)
Dette à long terme	<u>74 855 \$</u>	<u>74 740 \$</u>

L'emprunt à terme vient à échéance le 22 mai 2022 et ne comporte pas de remboursements de capital échelonnés avant l'échéance. Les intérêts sont payables mensuellement. Aux termes des facilités de crédit, la Société peut choisir de faire des prélèvements au taux des acceptations bancaires (« taux des AB »), au taux LIBOR (« taux LIBOR ») ou au taux préférentiel canadien (« taux préférentiel ») majoré d'un taux d'intérêt marginal s'établissant dans une fourchette de 0,50 % à 2,50 % (0,50 % à 2,50 % au 1^{er} mars 2020).

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a engagé pour 3,2 M\$ d'intérêts (2,9 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020), à un taux moyen pondéré de 2,53 % (3,49 % pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020). Au 28 février 2021, le taux d'intérêt sur l'emprunt s'établissait à 2,20 % (3,43 % au 1^{er} mars 2020), d'après le taux des AB de un mois.

Selon les modalités de l'emprunt à terme, la Société doit effectuer des remboursements anticipés au titre du capital et des intérêts à la survenance de certains événements. Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, la Société n'était pas tenue d'effectuer des remboursements anticipés sur l'emprunt.

La Société diffère les coûts engagés auprès de tiers et les frais payés aux créanciers directement associés à l'obtention de la dette à long terme. Ces coûts différés sont portés en déduction de la dette à long terme et de la dette bancaire et amortis dans les charges financières sur la durée attendue de la dette s'y rattachant selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b) Dette bancaire

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ (100,0 M\$ au 1^{er} mars 2020). Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des AB, au taux LIBOR ou au taux préférentiel majoré d'un taux marginal s'établissant dans une fourchette de 0,50 % à 2,50 % (de 0,50 % à 2,50 % au 1^{er} mars 2020). Une tranche pouvant aller jusqu'à 10,0 M\$ de la facilité peut être prélevée sous forme de crédit relais. Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, un montant de 100,0 M\$ a été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, puis remboursé par la suite (prélèvement de 25,0 M\$ puis remboursement ultérieur pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020). Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, aucune avance n'avait été prélevée sur la facilité de crédit renouvelable.

La Société dispose aussi de facilités de lettres de crédit de 75,0 M\$ qui sont garanties à égalité de rang avec les facilités de crédit. Le taux d'intérêt des lettres de crédit s'établit dans une fourchette de 1,00 % à 2,50 %. Le montant disponible en vertu de ces facilités a été ramené à 33,7 M\$ (46,5 M\$ au 1^{er} mars 2020) en raison de certaines lettres de crédit en cours [note 20 b)].

Les facilités de crédit sont garanties par une charge de premier rang à l'égard de toutes les immobilisations corporelles, par les intérêts dans des biens loués et par tous les stocks. De plus, la Société est tenue de respecter certaines clauses restrictives. Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives financières.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

12 Instruments financiers

Classement comptable et juste valeur

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	149 147 \$	117 750 \$
Créances	6 202	6 555
Contrats dérivés sur instruments de capitaux propres	4 369	650
Passifs financiers		
Dettes d'exploitation et charges à payer	131 893 \$	57 715 \$
Dettes à long terme (déduction faite des frais de financement différés)	74 855	74 740

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances et des dettes d'exploitation et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La juste valeur des obligations locatives correspond approximativement à leur valeur comptable. La juste valeur des autres passifs financiers est présentée ci-dessous.

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Dettes à long terme (niveau 2)	75 000 \$	75 000 \$
Contrats dérivés sur instruments de capitaux propres (niveau 2)	4 369	650

Instruments financiers dérivés

La Société a conclu des contrats dérivés sur instruments de capitaux propres afin de couvrir l'exposition de ses UAD et de ses UAR réglées en trésorerie au cours de l'action. Ces contrats ne sont pas désignés comme des instruments de couverture aux fins de comptabilité. Pour l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a comptabilisé un profit latent de 3,7 M\$ au titre de la variation de juste valeur de ces contrats dans les autres produits de l'état consolidé du résultat net (0,7 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020). Au 28 février 2021, les contrats dérivés sur instruments de capitaux propres avaient une juste valeur positive de 4,4 M\$ (0,7 M\$ au 1^{er} mars 2020) qui a été comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs courants dans les états consolidés de la situation financière.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 Capital-actions

Le 5 mars 2019, dans le cadre du placement secondaire et du rachat d'actions de mars 2019, certains actionnaires vendeurs ont échangé 14 996 824 actions à droit de vote multiple contre des actions à droit de vote subalterne (note 1).

Le 11 juillet 2019, la Société a annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») visant le rachat et l'annulation de 3 624 915 actions à droit de vote subalterne, soit quelque 5 % du nombre d'actions en circulation, sur une période de 12 mois allant du 16 juillet 2019 au 15 juillet 2020. Tous les rachats sont effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et sont conclus aux prix du marché. Les montants payés en sus de la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne sont imputés aux résultats non distribués.

Le 30 août 2019, la Société a conclu une convention de rachat automatique d'actions (« CRAA ») avec un courtier désigné en vue de racheter ses actions à droit de vote subalterne dans le cadre de l'offre publique de rachat pendant les périodes d'interdiction de négociation que la Société s'impose volontairement. Le volume des rachats est déterminé par le courtier, à son entière discrétion, en fonction des paramètres relatifs au prix de rachat et au volume maximal que la Société a fixés dans le cadre de la CRAA. Tous les rachats effectués aux termes de la CRAA seront inclus dans le calcul du nombre d'actions à droit de vote subalterne rachetées aux termes de l'offre publique de rachat. La Société comptabilise un passif en fonction d'une estimation des rachats effectués durant les périodes d'interdiction de négociation, sur la base des paramètres établis dans le cadre de l'offre publique de rachat et de la CRAA.

Le 17 mars 2020, la Société a modifié la CRAA en vertu de l'offre publique de rachat et, en conséquence, la période de négociation autorisée a pris fin le 17 mars 2020. Le 28 mai 2020, la Société a de nouveau modifié la CRAA afin qu'aucune période de négociation supplémentaire ne soit autorisée, ce qui a mis fin aux rachats en vertu de la CRAA.

Entre le 2 mars 2020 et le 17 mars 2020, la Société a racheté, aux fins d'annulation, 38 664 actions à droit de vote subalterne au prix moyen de 13,51 \$ l'action à droit de vote subalterne, pour une contrepartie en trésorerie totale de 0,5 M\$, aux termes de la CRAA.

En date du 28 février 2021, il y avait 24 537 349 actions à droit de vote multiple et 85 416 470 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation. Aucune action privilégiée n'était émise et en circulation au 28 février 2021. Les actions à droit de vote multiple et les actions à droit de vote subalterne n'ont pas de valeur nominale.

14 Options sur actions

La Société a attribué des options sur actions aux termes de l'ancien régime et du régime d'options.

Ancien régime

Depuis la conclusion du PAPE, aucune option ne peut être attribuée en vertu de l'ancien régime. Les options s'acquièrent proportionnellement à chaque date anniversaire de leur date d'attribution sur une période de cinq ans. Toutes les options émises expirent de 10 à 15 ans après la date d'attribution.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les opérations sur les options sur actions attribuées aux termes de l'ancien régime pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020 sont présentées dans le tableau qui suit :

	Au 28 février 2021		Au 1 ^{er} mars 2020	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	3 624 983	4,85 \$	5 081 717	4,64 \$
Options exercées	(565 659)	3,37	(1 325 988)	3,79
Options ayant fait l'objet d'une renonciation	-	-	(130 746)	7,09
Options en cours à la clôture de l'exercice	3 059 324	5,13 \$	3 624 983	4,85 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 988 322	5,08 \$	3 251 195	4,67 \$

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les options sur actions en cours aux termes de l'ancien régime et pouvant être exercées au 28 février 2021.

Prix d'exercice par action	Options sur actions en cours			Options sur actions pouvant être exercées		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
De 0,01 \$ à 4,72 \$	871 985	2,18	3,59 \$	871 985	2,18	3,59 \$
De 4,73 \$ à 5,59 \$	1 107 838	1,43	5,01 \$	1 107 838	1,43	5,01 \$
De 5,60 \$ à 7,09 \$	1 079 501	4,92	6,50 \$	1 008 499	4,90	6,45 \$
	3 059 324	2,88	5,13 \$	2 988 322	2,82	5,08 \$

La charge de rémunération fondée sur des actions relative aux options attribuées dans le cadre de l'ancien régime pour l'exercice clos le 28 février 2021 se chiffre à 0,5 M\$ (1,1 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Régime d'options

Les options sont acquises proportionnellement à chaque date anniversaire de l'attribution, et ce, sur une période de cinq ans. Toutes les options émises expirent sept ans après la date d'attribution.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les opérations sur les options sur actions attribuées aux termes du régime d'options pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020 s'établissent comme suit :

	Au 28 février 2021		Au 1 ^{er} mars 2020	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	4 158 524	15,22 \$	4 767 727	14,81 \$
Options attribuées	1 272 766	18,82	385 408	18,44
Options exercées	(78 263)	14,73	(447 375)	14,75
Options ayant fait l'objet d'une renonciation	(144 749)	14,87	(547 236)	14,28
Options en cours à la clôture de l'exercice	5 208 278	16,12 \$	4 158 524	15,22 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 363 805	15,13 \$	1 629 235	15,06 \$

Le tableau ci-dessous présente des informations concernant les options sur actions en cours aux termes du régime d'options et pouvant être exercées au 28 février 2021.

Prix d'exercice par action	Options sur actions en cours			Prix d'exercice moyen pondéré	Options sur actions pouvant être exercées			Prix d'exercice moyen pondéré
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)			Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)		
De 12,99 \$ à 14,12 \$	1 621 389	3,69	13,74 \$		954 051	3,70	13,76 \$	
De 14,13 \$ à 16,81 \$	1 870 827	2,87	15,83 \$		1 305 654	2,85	15,90 \$	
De 16,82 \$ à 26,38 \$	1 716 062	6,12	18,68 \$		104 100	5,23	18,13 \$	
	5 208 278	4,20	16,12 \$		2 363 805	3,29	15,13 \$	

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions liées à l'écoulement du temps attribuées au cours de l'exercice clos le 28 février 2021 a été estimée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et des hypothèses suivantes :

Taux de rendement	0,0 %
Volatilité attendue	34,7 % à 36,1 %
Taux d'intérêt sans risque	0,4 % à 0,5 %
Durée de vie attendue	6,0 ans à 7,0 ans
Prix d'exercice	18,29 \$ à 26,38 \$

La charge de rémunération fondée sur des actions relative aux options attribuées dans le cadre du régime d'options pour l'exercice clos le 28 février 2021 se chiffre à 5,5 M\$ (4,8 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Régime d'unités d'actions différées (« UAD ») des administrateurs

Chaque administrateur admissible reçoit une partie de sa rémunération annuelle sous forme d'UAD. Les UAD deviennent acquises lors de l'attribution, mais elles ne peuvent être échangées contre un règlement en trésorerie que lorsque l'administrateur admissible ne siège plus au conseil. La Société est tenue d'inscrire un

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

passif lié au règlement futur éventuel des UAD, à chaque date de clôture, en fonction de la juste valeur du passif en question. La juste valeur du passif comptabilisé relativement aux UAD s'élevait à 4,6 M\$ au 28 février 2021 (2,4 M\$ au 1^{er} mars 2020), et des charges de 2,2 M\$ ont été comptabilisées en charges de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice clos le 28 février 2021 (1,3 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Les opérations sur les UAD attribuées pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020 s'établissent comme suit :

	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
	Nombre d'UAD	Nombre d'UAD
UAD en cours à l'ouverture de l'exercice	108 959	65 191
UAD attribuées	44 152	43 768
UAD en cours à la clôture de l'exercice	153 111	108 959
UAD acquises à la clôture de l'exercice	153 111	108 959

Régime d'unités d'actions restreintes (« UAR »)

Les UAR deviennent acquises au troisième anniversaire de la date d'attribution, et elles peuvent alors être échangées contre un règlement en trésorerie, en fonction du cours de l'action de la Société. La Société est tenue d'inscrire un passif lié au règlement futur éventuel des UAR, chaque date de clôture, en fonction de la juste valeur du passif en question. La juste valeur du passif comptabilisé relativement aux UAR s'élevait à 3,1 M\$ au 28 février 2021 (0,7 M\$ au 1^{er} mars 2020), et des charges de 2,5 M\$ ont été comptabilisées en charges de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice clos le 28 février 2021 (0,6 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020).

Les opérations sur les UAR attribuées pour les périodes closes aux dates indiquées ci-dessous s'établissent comme suit :

	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
	Nombre d'UAR	Nombre d'UAR
UAR en cours à l'ouverture de l'exercice	145 790	38 099
UAR attribuées	208 405	116 364
UAR ayant fait l'objet d'une renonciation	(5 149)	(8 673)
UAR en cours à la clôture de l'exercice	349 046	145 790
UAR acquises à la clôture de l'exercice	-	-

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15 Résultat net par action

a) De base

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne en circulation pour la période. Puisque toutes les catégories d'actions ordinaires sont assorties des mêmes droits de distribution, la Société effectue ses calculs du résultat net par action comme si toutes les actions ordinaires appartenaient à la même catégorie.

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	19 227 \$	90 594 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période (en milliers)	109 487	108 411
Résultat net de base par action	0,18 \$	0,84 \$

b) Dilué

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne en circulation pour la période, après ajustement pour tenir compte de l'incidence des options sur actions potentiellement dilutives.

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	19 227 \$	90 594 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action (en milliers)	112 844	112 128
Résultat net dilué par action	0,17 \$	0,81 \$

16 Produits des activités ordinaires, montant net

Le tableau qui suit présente la répartition du montant net des produits des activités ordinaires entre les boutiques et les ventes en ligne :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Produits des activités ordinaires tirés des boutiques, montant net	431 394 \$	754 391 \$
Produits des activités ordinaires tirés des ventes en ligne, montant net	425 929	226 198
	857 323 \$	980 589 \$

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17 Charges classées en fonction de leur nature

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Coût des ventes		
Stocks, coûts liés aux produits et frais d'occupation (note 1)	450 018 \$	492 403 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	64 405	57 229
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	30 395	27 533
	<u>544 818 \$</u>	<u>577 165 \$</u>
	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
Charges du personnel		
Traitements, salaires et avantages du personnel	223 294 \$	184 556 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	10 691	7 790
Subventions salariales du gouvernement (note 1)	(32 603)	-
	<u>201 382 \$</u>	<u>192 346 \$</u>
	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
Charges financières		
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 8)	23 671 \$	23 763 \$
Charges d'intérêts et frais bancaires	4 537	4 344
Amortissement des frais de financement différés	212	212
	<u>28 420 \$</u>	<u>28 319 \$</u>
	Au 28 février 2021	Au 1^{er} mars 2020
Autres produits		
Profit de change réalisé	(1 399) \$	(964) \$
Perte de change latente	3 149	593
Profit latent sur contrats dérivés sur instruments de capitaux propres (note 12)	(3 701)	(650)
Produits d'intérêts et autres produits	<u>(1 583)</u>	<u>(1 164)</u>
	<u>(3 534) \$</u>	<u>(2 185) \$</u>

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

18 Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Charge d'impôt exigible		
Période écoulée	8 752 \$	35 254 \$
Ajustements pour les périodes précédentes	(3 978)	(875)
	<u>4 774</u>	<u>34 379</u>
Charge d'impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(776)	462
Ajustements pour les périodes précédentes	2 977	879
Modification des taux d'impôt pratiquement en vigueur	-	(176)
	<u>2 201</u>	<u>1 165</u>
Charge d'impôt sur le résultat	<u>6 975 \$</u>	<u>35 544 \$</u>

b) Rapprochement du taux d'impôt effectif

La charge d'impôt sur le résultat de la Société diffère de celle calculée en appliquant les taux combinés d'impôt sur le résultat prévus selon les lois provinciales et fédérales pratiquement en vigueur de 26,7 % et de 26,8 % pour les exercices clos le 28 février 2021 et le 1^{er} mars 2020, respectivement, comme suit :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>26 202 \$</u>	<u>126 138 \$</u>
Charge d'impôt sur le résultat prévue	6 991 \$	33 805 \$
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant de ce qui suit :		
Rémunération fondée sur des actions non déductible	1 609	1 561
Écarts liés aux taux d'impôt à l'étranger	38	164
Modification des taux d'impôt pratiquement en vigueur	-	(176)
Ajustement au titre de la loi CARES des États-Unis (note 1)	(1 965)	-
Autres	302	190
Charge d'impôt sur le résultat	<u>6 975 \$</u>	<u>35 544 \$</u>

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

c) Impôt sur le résultat différé

L'incidence fiscale des différences temporaires importantes qui donnent lieu aux actifs et aux passifs d'impôt différé au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020 est présentée ci-dessous.

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Actifs d'impôt différé		
Contrats de location-acquisition	35 772 \$	36 360 \$
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 079	1 494
Produits différés	2 799	1 600
Obligation locative différée	2 075	1 810
Autres	2 045	1 034
Coûts de financement et d'émission d'actions	901	1 004
Rémunération fondée sur des actions	892	637
Dons de bienfaisance	385	204
Total des actifs d'impôt différé	48 948	44 143
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(26 627)	(19 393)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(24 478)	(23 664)
Autres	(34)	(137)
Total des passifs d'impôt différé	(51 139)	(43 194)
Passif d'impôt différé net	(2 191) \$	949 \$

La variation nette des passifs d'impôt différé est comptabilisée comme suit :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Charge d'impôt différé comptabilisée en résultat net	2 201 \$	1 166 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé comptabilisé dans les résultats non distribués	-	(14 271)
Charge d'impôt différé comptabilisée dans les autres éléments du résultat global	939	(240)
	3 140 \$	(13 345) \$

De ses soldes d'impôt sur le résultat différé, la Société prévoit recouvrer des actifs d'impôt différé de 12,2 M\$ et régler des passifs d'impôt différé de 9,5 M\$ dans les douze prochains mois.

La Société compte réinvestir indéfiniment les résultats non distribués de ses filiales à l'étranger, et elle ne comptabilise donc pas de passifs d'impôt différé relativement à ceux-ci.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 Information sectorielle

La Société définit ses secteurs d'exploitation en s'appuyant sur la base utilisée par le principal décideur opérationnel aux fins de l'évaluation de la performance en interne et de l'affectation des ressources. La Société a établi que son chef de la direction est son principal décideur opérationnel et qu'il n'existe qu'un seul secteur d'exploitation. En conséquence, la Société ne présente qu'un seul secteur, qui comprend tous les canaux de vente auxquels les clients de la Société ont accès, y compris le site de commerce électronique et les boutiques de la Société.

Le tableau qui suit présente un sommaire des produits des activités ordinaires nets ventilés en fonction de l'emplacement géographique des clients de la Société.

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Canada	565 591 \$	642 973 \$
États-Unis	291 732	337 616
	<u>857 323 \$</u>	<u>980 589 \$</u>

Les actifs non financiers non courants (immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles, goodwill et actifs au titre de droits d'utilisation) se répartissent comme suit sur le plan géographique :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Canada	458 729 \$	483 112 \$
États-Unis	307 987	297 434
	<u>766 716 \$</u>	<u>780 546 \$</u>

20 Engagements et éventualités

a) Obligations d'achat de produits

Au 28 février 2021, la Société avait des obligations d'achat de 69,8 M\$ (42,2 M\$ au 1^{er} mars 2020), qui représentent des engagements à l'égard de tissus qu'elle s'attend à utiliser au cours des prochaines saisons, et qui ont été contractées dans le cours normal des activités.

b) Lettres de crédit

Au 28 février 2020, la Société avait des lettres de crédit en cours de 41,3 M\$ (28,5 M\$ au 1^{er} mars 2020).

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

21 Transactions avec des parties liées

Le 8 mars 2019, à la clôture du placement secondaire et du rachat d'actions de mars 2019, l'actionnaire Berkshire a vendu la totalité de sa participation dans la Société. En conséquence, depuis le 8 mars 2019, la Société est ultimement contrôlée par AHI Holdings Inc. et des entités liées, contrôlées par un administrateur et haut dirigeant de la Société.

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

- a) Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société a effectué des paiements de 4,2 M\$ (4,0 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020) au titre de la location de locaux et de services de gestion, ainsi que des paiements de 0,7 M\$ (0,6 M\$ pour l'exercice clos le 1^{er} mars 2020) au titre de l'utilisation d'un actif entièrement ou partiellement détenu par des sociétés qui sont détenues par un administrateur et haut dirigeant de la Société. Au 28 février 2021, le solde des obligations locatives payables à ces sociétés s'établissait à 11,6 M\$ (12,6 M\$ au 1^{er} mars 2020). Au 28 février 2021, un montant de 0,2 M\$ était pris en compte dans les dettes d'exploitation et charges à payer (0,2 M\$ au 1^{er} mars 2020). Ces transactions ont été évaluées au montant de la contrepartie établie selon les conditions du marché.
- b) Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit comme suit :

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Salaires, jetons de présence des administrateurs et avantages à court terme	3 860 \$	3 981 \$
Charge de rémunération fondée sur des actions	4 135	3 111
	<u>7 995 \$</u>	<u>7 092 \$</u>

22 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Au 28 février 2021	Au 1 ^{er} mars 2020
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Créances	(3 183) \$	82 \$
Stocks	(79 508)	18 462
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(9 332)	(1 351)
Autres actifs	1 265	(2 186)
Dettes d'exploitation et charges à payer	85 386	(1 444)
Produits différés	9 285	5 062
	<u>3 913 \$</u>	<u>18 625 \$</u>
Achats d'immobilisations corporelles à payer	2 940 \$	6 168 \$
Achats d'immobilisations incorporelles à payer	-	266

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

23 Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité, qui sont résumés plus loin. Le programme de gestion globale des risques et les pratiques commerciales de la Société visent à réduire les effets défavorables éventuels sur ses résultats financiers consolidés.

La gestion des risques est conforme aux pratiques approuvées par le comité d'audit de la Société. Ces pratiques comprennent l'examen du caractère adéquat des politiques et procédés de gestion des risques de la Société en ce qui a trait à l'identification des principaux risques auxquels fait face la Société et à la mise en place de systèmes et de contrôles appropriés pour gérer ces risques, ainsi que la formulation de recommandations à ce sujet. La gestion des risques porte sur de nombreux aspects, notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Risque de change

La Société est exposée au risque de change sur ses transactions libellées en monnaies étrangères, ses actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, et ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. L'approvisionnement de la Société en matières premières et en marchandises se fait principalement auprès de divers fournisseurs en Asie et en Europe et la majorité de ces achats sont libellés en dollars américains. De plus, la Société exploite des boutiques aux États-Unis. Le risque de change auquel est exposée la Société est principalement lié au dollar américain, et la Société a des expositions limitées à d'autres monnaies. Des contrats de change à terme sont conclus de temps à autre en vue de réduire les risques associés aux achats en dollars américains prévus de marchandises vendues au Canada.

Au 28 février 2021, une variation de 0,01 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les montants nets des comptes monétaires en dollars américains aurait, toutes les autres variables demeurant constantes, une incidence favorable (ou défavorable) de quelque 0,2 M\$ sur le résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que sur la dette. La dette à taux variable expose la Société au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La dette à taux fixe expose la Société au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Au cours de l'exercice clos le 28 février 2021, la Société n'avait qu'un emprunt à taux variable. Une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt aurait entraîné une hausse (baisse) de 0,8 M\$ de la charge d'intérêts sur l'emprunt à terme.

Risque de fluctuations du cours des actions

La Société est exposée au risque découlant du règlement en trésorerie de ses unités d'actions différées et de ses unités d'actions restreintes, car la hausse du cours des actions à droit de vote subalterne augmente les sorties de fonds potentielles. Nous comptabilisons un passif au titre du règlement futur éventuel de nos unités d'actions différées et de nos unités d'actions restreintes en fonction de la juste valeur du passif. Nous avons recours à des contrats dérivés sur instruments de capitaux propres pour compenser la variabilité de nos flux de trésorerie liés au paiement prévu pour nos unités d'actions

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

différées et nos unités d'actions restreintes. Nous ne concluons des contrats dérivés sur instruments de capitaux propres qu'avec de grandes institutions financières. Au 28 février 2021, une augmentation (ou une diminution) de 1,00 \$ du cours de l'action de la Société aurait entraîné une augmentation (ou une diminution) de 0,3 M\$ de la juste valeur du passif.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte imprévue si une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société au risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances et les contrats dérivés utilisés pour couvrir les risques de marché. La Société atténue les risques de crédit associés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie en les déposant auprès d'importantes institutions financières auxquelles les agences de notations reconnues internationalement ont attribué des notes élevées. La Société est exposée au risque de crédit lié aux indemnités de location à recevoir des propriétaires des locaux qu'elle loue. Pour réduire ce risque, la Société conclut des baux avec des propriétaires dont l'historique de crédit est connu et, dans le cas de certains baux, elle peut retenir les paiements de loyers jusqu'à ce que les sommes à recevoir soient reçues en entier. La Société ne conclut des contrats dérivés qu'avec de grandes institutions financières.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société manque de liquidités lorsqu'elle en a besoin ou qu'elle ne puisse honorer ses obligations lorsque les montants deviennent exigibles. Le risque de liquidité comprend aussi le risque de ne pas être en mesure de liquider les actifs en temps opportun à un prix raisonnable. La Société gère le risque de liquidité par divers moyens, notamment en surveillant les flux de trésorerie réels et prévus, et en tenant compte de l'incidence saisonnière sur ses produits des activités ordinaires, son bénéfice et ses besoins en fonds de roulement. La facilité de crédit renouvelable de la Société lui permet de maintenir un accès à des liquidités suffisantes. Au 28 février 2021 et au 1^{er} mars 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable. Au 28 février 2021, la Société avait aussi un montant disponible de 75,0 M\$ aux termes de conventions de financement commercial (75,0 M\$ au 1^{er} mars 2020), dont une tranche de 41,3 M\$ de lettres de crédit était en cours (28,5 M\$ au 1^{er} mars 2020).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles non actualisées des passifs financiers de la Société au 28 février 2021.

	D'ici un an	Après un an et d'ici 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation et charges à payer	131 893 \$	- \$	- \$	131 893 \$
Intérêt présumé sur la dette à long terme ¹⁾	1 649	379	-	2 028
Dette à long terme	-	75 000	-	75 000
Total	133 542 \$	75 379 \$	- \$	208 921 \$

¹⁾ Selon les taux d'intérêt en vigueur au 28 février 2021 et en supposant qu'aucun paiement en capital non prévu n'est effectué avant l'échéance.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

24 Gestion du capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société sont les suivants :

- garantir l'accès à des liquidités suffisantes pour permettre le financement à l'interne de projets d'immobilisations en vue de favoriser la croissance;
- fournir une bonne assise financière afin de conserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement des activités dans l'avenir;
- maintenir une structure du capital flexible qui optimise le coût du capital selon un risque acceptable et préserve la capacité d'honorer les obligations financières.

La Société définit son capital comme les facilités de crédit et les capitaux propres. La Société utilise son capital essentiellement pour financer les hausses des soldes hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement nécessaires pour l'ouverture de nouvelles boutiques, l'agrandissement de boutiques existantes et les projets de rénovation, ainsi que d'autres investissements dans l'infrastructure. La Société comble actuellement ses besoins en financement au moyen de ses flux de trésorerie générés en interne et de ses facilités de crédit.

La Société doit respecter des clauses restrictives de nature financière et fournir des garanties aux termes des facilités de crédit présentées à la note 11.